

Peut-on parler d'une renaissance de l'APD agricole en Afrique de l'Ouest ?

Le regain d'intérêt des bailleurs de fonds internationaux pour l'agriculture après une longue période de désaffection est sur toutes les lèvres. Le rapport « historique » de la Banque mondiale paru en 2008 sur ce thème, suivi de la crise alimentaire et de nombreux engagements des Etats africains et de leurs partenaires à investir massivement dans ce secteur ont illustré ce changement de doctrine quant à l'allocation des ressources publiques nationales et internationales. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Comment se traduit cette « renaissance » de l'aide agricole des pays du CAD (Comité d'aide au développement de l'OCDE) envers les pays de la CEDEAO ? Est-elle effective ? Qui sont les bailleurs qui se mobilisent à nouveau pour l'agriculture ? Quelles sont leurs approches ? Quels sont les débats qu'engendre ce nouvel agenda ? Sans prétendre faire le tour d'une question aussi complexe, nous aimerions ici fournir à nos lecteurs des repères et quelques ordres de grandeur pour mieux décrypter le monde de l'aide publique au développement (APD) consacrée à l'agriculture en Afrique de l'Ouest et ses évolutions. Cette synthèse s'inscrit dans un cycle de réflexion d'Inter-réseaux plus général sur le financement de l'agriculture, comportant d'autres publications sur des thématiques complémentaires dont un dossier de Grain de sel à venir.

Quelques repères sur l'APD

L'Aide publique au développement (APD) désigne l'aide publique accordée par les pays les plus riches aux pays en développement. On appelle « aide » d'une part les dons sans contrepartie et d'autre part les prêts concessionnels c'est-à-dire les prêts à taux d'intérêt réduits. Par « publique » on entend les aides fournies par des organismes publics et non par des associations privées ou des fondations. L'APD globale a quasi doublé en volume depuis 2000 pour s'élever aujourd'hui à 135 milliards de dollars (elle était de 40 milliards en 1960).

→ Il s'agit d'un concept forgé dans les années 1960 par l'OCDE, une organisation qui rassemble 34 pays, pour la plupart occidentaux et parmi les plus riches du monde. Les prêts constituent une faible part de l'aide globale brute : on l'estime à 15%. Cette part des prêts est plutôt en baisse sur le temps long est reste très minoritaire dans les PMA (pays les moins avancés). (Rappelons que la région CEDEAO compte 11 PMA (pays les moins avancés) sur les 15 pays membres.) Selon la FAO, si l'on comptait les aides privées, on multiplierait les valeurs de l'APD par deux.

L'aide programmable par pays (APP) identifie la part de l'APD sur laquelle les pays partenaires « ont, ou pourraient avoir, leur mot à dire. » (Organisation de Coopération et de Développement Économiques - OCDE). Cet indicateur nouveau a été créé pour lutter contre certains artefacts de l'APD, qui compte de nombreuses dépenses non prévisibles pour les Etats bénéficiaires et parfois non transférées (par exemple le salaire du personnel des agences de l'aide).

→ L'APP se définit négativement, en soustrayant de l'APD brute les éléments qui : (i) sont par nature imprévisibles ; (ii) n'impliquent pas de flux transfrontaliers ; (iii) ne font pas partie d'un accord de coopération entre les gouvernements. En moyenne l'APP s'élève à la moitié de l'APD, même si les différences sont très grandes selon les bailleurs de fonds et les pays. L'Union européenne est réputée avoir une APP très supérieure à celle de ses Etats membres.

L'aide bilatérale désigne l'aide directe d'un pays vers un autre. Elle s'oppose à l'aide multilatérale, qui désigne l'aide mise en œuvre par les organisations et programmes internationaux (tels que les Nations Unies, la Banque mondiale et les Fonds mondiaux).

→ L'aide bilatérale constitue le gros de l'aide publique au développement (les deux tiers environ) bien que sa proportion varie selon les pays (les Etats Unis par exemple y consacrent près de 90% de leur APD).

L'aide liée désigne les dons ou prêts d'origine publique servant à financer des achats de biens et services dans le pays donneur. Elle est « déliée » lorsqu'elle peut être utilisée par le pays bénéficiaire pour acheter des biens et services auprès de n'importe quel pays.

→ De plus en plus l'aide des membres du Comité d'aide au développement (CAD) c'est-à-dire de l'OCDE est déliée (à 80% aujourd'hui). Au contraire de la Chine par exemple dont l'aide est réputée largement liée.

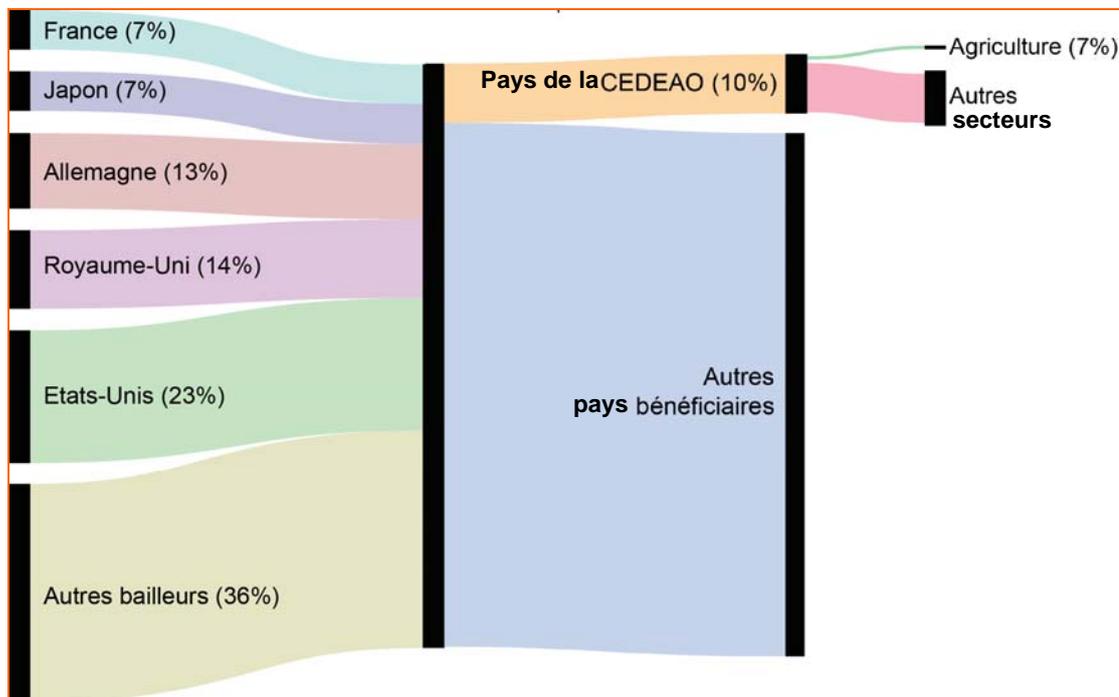
L'aide budgétaire directe (ou globale) : aide destinée à financer le budget de l'Etat sans affectation à des dépenses pré-identifiées ; elle est inscrite en ressources du budget de l'Etat et décaissable selon certains critères prédéfinis (définition de l'AFD). L'aide budgétaire sectorielle est destinée à financer les dépenses du budget de l'Etat relatives à la mise en œuvre d'une politique dans un secteur économique donné (par exemple dans l'agriculture). Elle est exécutée selon les procédures nationales. L'aide budgétaire est classée comme APP.

→ Le Burkina Faso a fait l'objet de nombreuses aides budgétaires globales. L'UE et le Canada privilégient ce type d'aide contrairement aux Etats-Unis qui lui préfèrent les aides projets et les fonds de garantie aux investissements privés. Les aides budgétaires sectorielles prennent de plus en plus la forme de "basket funding" c'est à dire de pots communs entre bailleurs de fonds au service du financement d'un secteur ou d'un programme. Ces fonds sont inscrits aux budgets des Etats mais peuvent faire l'objet de règles spécifiques.

L'aide projet est l'instrument le plus classique de l'aide. Elle consiste pour le pays donateur à fournir une aide ciblée sur la réalisation d'un projet précis, dans une zone et un temps donné et à contrôler directement l'utilisation des fonds.

→ L'aide projet a été parfois dépeinte comme un instrument « ingérant », car il laisse peu de place au contrôle des autorités du pays bénéficiaire. Il est utilisé abondamment dans les pays ou les administrations publiques sont considérées comme faibles ou peu fiables.

Schéma 1 : Part de l'APD agricole pour les pays de la CEDEAO sur l'APD totale et principaux donateurs en 2015 (SNPC, OCDE, 2016)



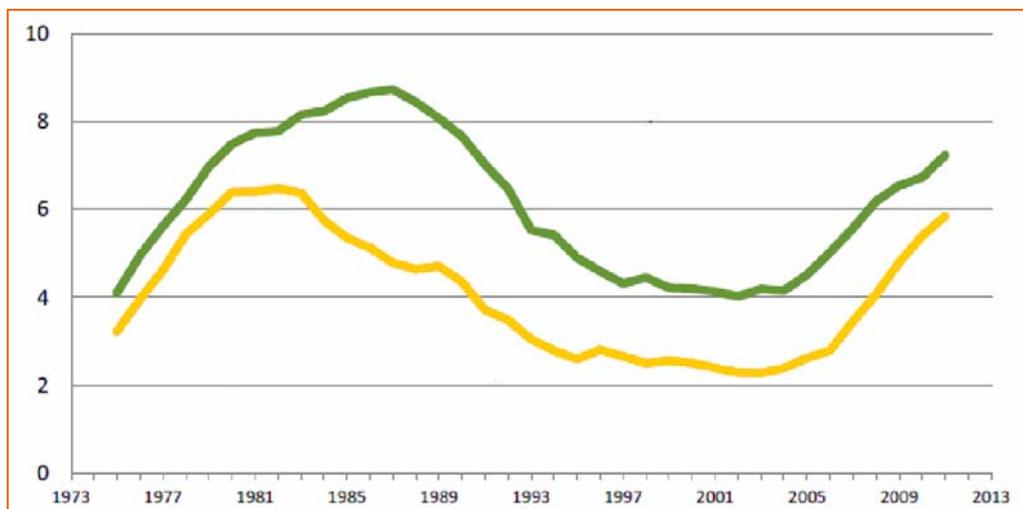
Le retour de l'APD agricole ?

Au niveau global, une APD agricole qui croît en volume mais pas en pourcentage. Depuis 2005, avant même la crise de 2008, on a constaté un « retour vers l'agriculture » des bailleurs de fonds qui avaient délaissé ce secteur durant une vingtaine d'années. Le schéma 1 illustre très bien cette inversion de tendance. En 2013, le volume de l'aide consacré à l'agriculture se rapprochait des scores des années 1980 (en valeur absolue). Pourtant si l'on regarde le pourcentage du volume total de l'aide consacré à l'agriculture on est passé de 17 % dans les années 1980 à 6 % en 2009. Il apparaît que depuis 2009, le pourcentage soit toujours de cet ordre voire encore déclinant (entre 6 et 8 milliards de dollars sur un total qui excède 130 milliards par an). De ce point de vue on peut se demander s'il est vraiment juste de parler de renaissance de l'aide à l'agriculture. C'est

l'APD qui croît globalement, et elle croît en réalité plus lentement dans l'agriculture que dans d'autres secteurs. On observe un certain décalage entre le discours des bailleurs et les décaissements réels.

Pourquoi ce regain d'intérêt pour l'agriculture ? Après la crise de 2008, l'idée phare était de relancer la production dans les pays, étant entendu que la dépendance aux importations était devenue trop importante, en particulier autour du riz, dont les prix avaient flambé. Aujourd'hui que les prix mondiaux sont revenus à des niveaux plus acceptables, la préoccupation s'est déplacée autour de la jeunesse (suite aux printemps arabes) puis de la sécurité des zones reculées (Sahel) et enfin de l'immigration. Ces préoccupations continuent de justifier un effort particulier envers l'agriculture et le monde rural.

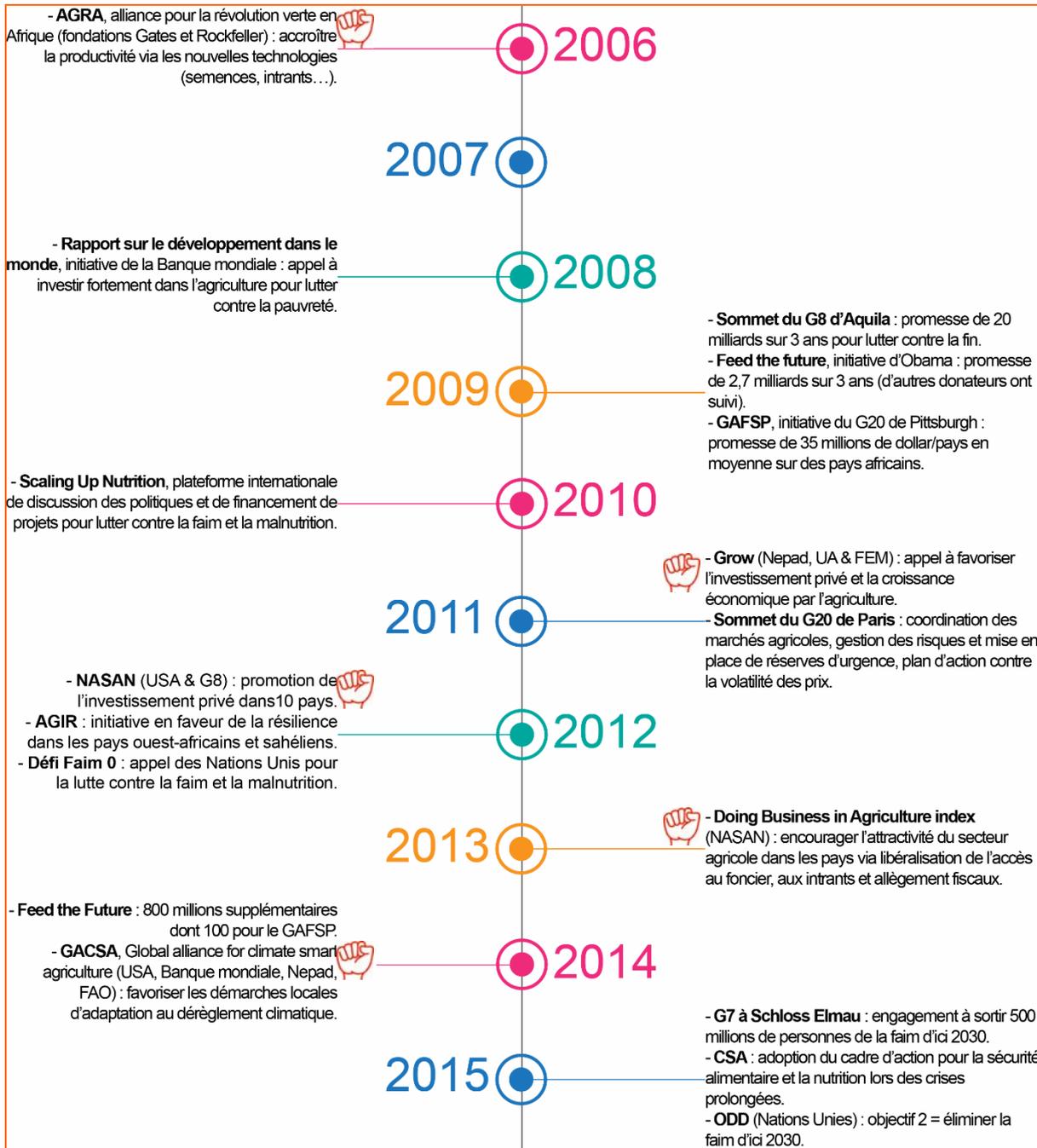
Schéma 2 : Evolution sur 50 ans de l'APD agricole au niveau mondial (en milliards de dollars constants 2013 - OCDE, 2015)



De nombreuses initiatives internationales ont marqué ce retour en grâce de l'agriculture. Le regain d'intérêt des bailleurs de fonds pour l'agriculture et la sécurité alimentaire s'est illustré par de nombreuses initiatives internationales, prises parfois au plus haut niveau (G8, G20 notamment), et impliquant de plus en plus des bailleurs de fonds privés tels que la « méga fondation » Gates. Ces initiatives ont été également marquées par de nombreuses critiques

de la société civile ouest-africaine ou des ONG, portant sur le volume insuffisant et le faible suivi des engagements financiers, sur le manque de coordination et d'alignement des bailleurs sur les priorités locales mais aussi et surtout sur le modèle agricole qu'ils promeuvent, généralement un modèle d'intensification perçu comme peu écologique, marginalisant les agricultures familiales, et renforçant la dépendance des pays africains aux importations.

Schéma 3 Frise : quelques initiatives internationales pour l'agriculture ouest-africaine depuis 2006
(Le symbole  indique les initiatives qui ont fait l'objet de contestations de la société civile)



Aperçu des grands bailleurs de fonds de l'agriculture en Afrique de l'Ouest

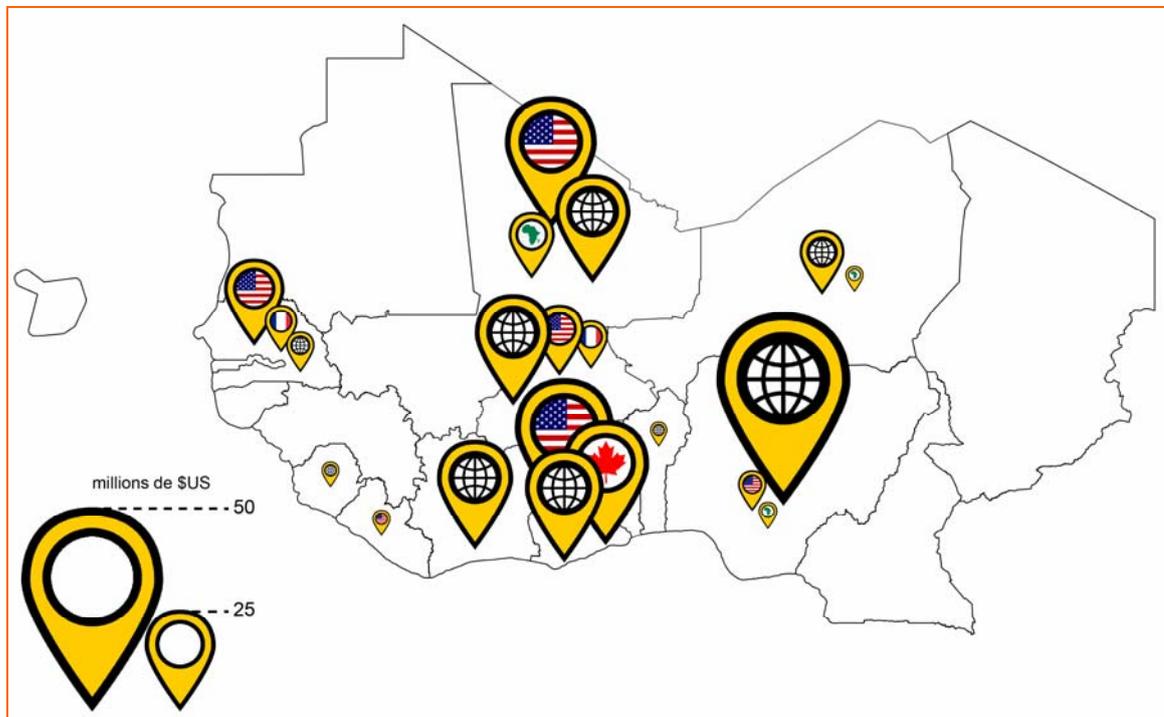
Des chiffres à manier prudemment. Il n'existe pas à notre connaissance dans le domaine public une étude récente ciblée sur l'APD agricole en Afrique de l'Ouest. Il existe plusieurs bases de données renseignant sur les flux d'aide dans cette région, au niveau de l'OCDE, de la FAO, de la Banque mondiale et du

Resakss notamment. Pour cette synthèse, nous avons utilisé principalement la base de données de l'OCDE. Cette base est considérée comme la plus fiable sur les questions d'aide au développement, mais elle doit être utilisée avec précaution. Les chiffres de l'APD brutes qui sont affichés, provenant de déclaration

des pays donateurs, sont bien souvent très supérieurs à ce que les autorités nationales des pays bénéficiaires perçoivent véritablement. Cette différence est notamment due au fait que l'APD comptabilise des dépenses qui ne sont pas considérées comme programmables par les pays bénéficiaires. Elle peut varier du simple au double, comme le montrent les travaux d'estimation

de l'aide pays programmable (voir définition APP). Par ailleurs, cette base de données, centrée sur les déclarations des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD-OCDE) appréhende difficilement les flux d'aide qui relèvent du privé (fondation, transfert de migrants, etc.) et des bailleurs non membres du CAD (Chine, notamment, et autres pays émergents).

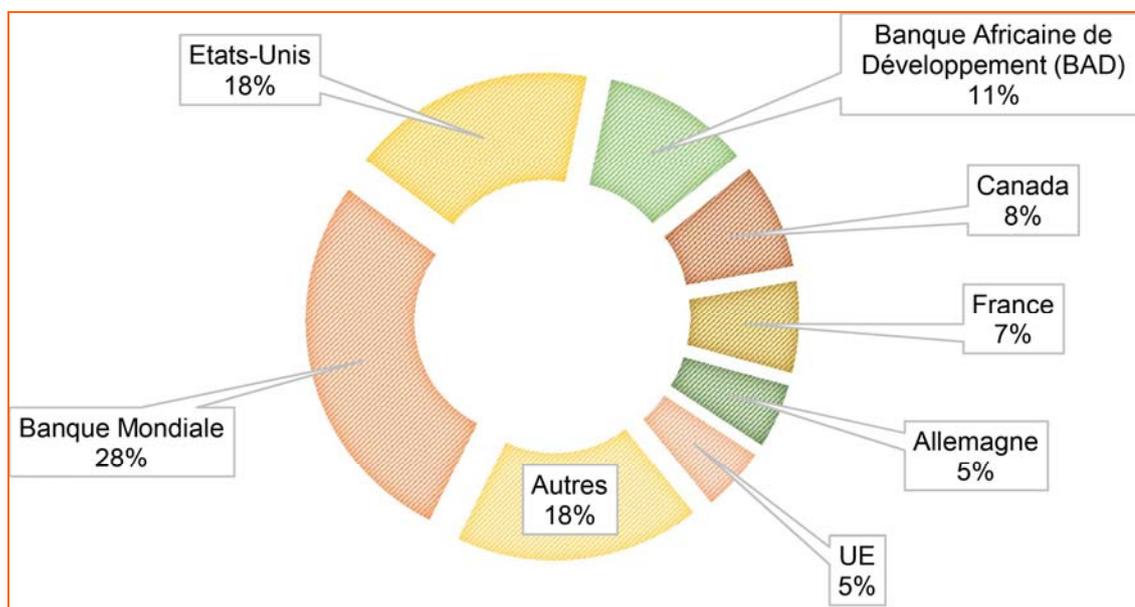
Schéma 4 : Carte des principaux bailleurs de l'agriculture par pays en l'Afrique de l'Ouest (SNPC, OCDE, 2016)



Une APD agricole toujours « classique » ? Selon la base OCDE, cinq bailleurs contribuent aujourd'hui plus des 3/4 de l'aide à l'agriculture dans les pays de la région. La Banque mondiale et les Etats-Unis à eux deux représentent presque la moitié des aides publiques à l'agriculture. Vient ensuite la Banque africaine de développement (BAD), puis le Canada et enfin de manière équivalente l'Allemagne, la France et l'Union européenne. Selon les informations hors OCDE que nous avons recueillies, la Chine et la Fondation Gates (qui est la seule fondation privée à posséder

aujourd'hui des ressources comparables à un Etat) ne font pas partie des bailleurs de fonds agricoles principaux de la majorité des pays de la CEDEAO. Concernant la Fondation Gates, il semble que dans les pays anglophones, et en particulier au Nigéria et au Ghana, son influence financière soit néanmoins conséquente. Il existe aussi des spécificités fortes par pays. Par exemple les Emirats Arabes Unis investissent beaucoup dans l'agriculture en Guinée, la Belgique est le deuxième principal bailleur au Bénin (où les USA sont absents), l'OPEP est le 3e au Togo.

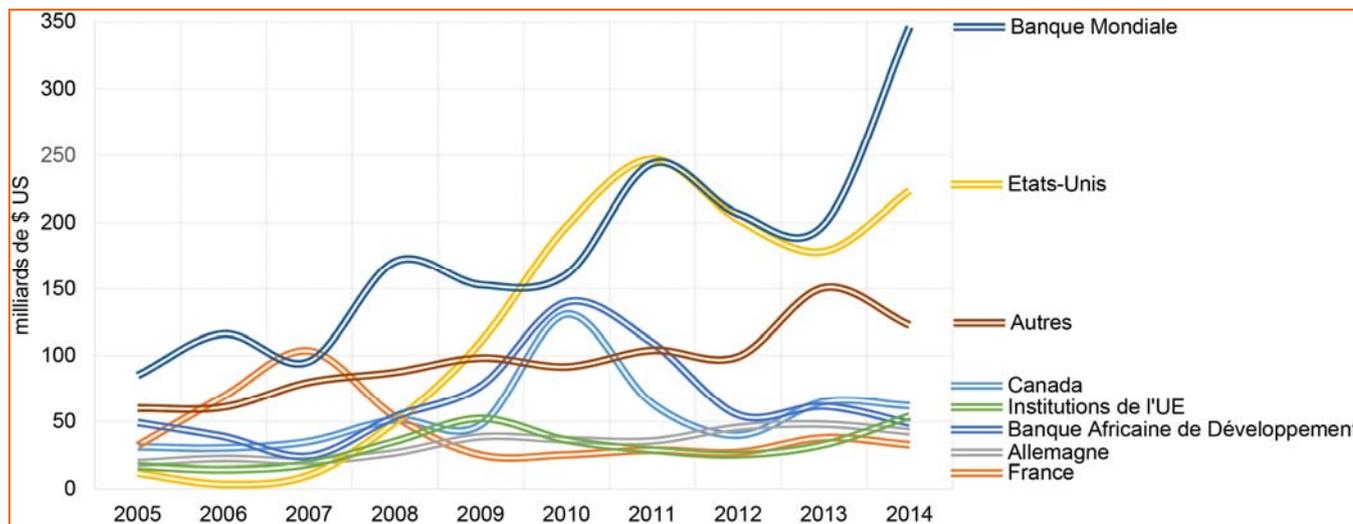
Schéma 5 : Répartition des bailleurs dans le total de l'APD à l'agriculture fournie aux 15 pays de la CEDEAO (SNPC, OCDE, 2016)



Quelle évolution depuis 2008 ? On sait combien la crise alimentaire de 2008 a été un « électrochoc » pour de nombreux Etats et bailleurs de fonds. On aurait pu s'attendre à des inflexions radicales après cet épisode. Cependant on ne perçoit pas de changement majeur dans les sources de financement (ce sont les mêmes bailleurs principaux qui financent l'agriculture). En revanche l'importance relative de ces bailleurs « traditionnels » varie. On note en particulier le comportement des Etats-Unis qui étaient seulement le 5^{ème} plus gros bailleur en 2007 et qui voient

leur APD agricole augmenter considérablement à partir de 2008, jusqu'à les placer au 2^{ème} rang des principaux donateurs. Ainsi, la Banque Mondiale et les Etats-Unis sont aujourd'hui, et depuis 2008, de loin les principaux bailleurs agricoles. On observe une augmentation plus progressive et de bien moindre mesure de l'APD pour les 5 autres principaux bailleurs, on notera une grosse augmentation de l'APD du Canada et de la BAD entre 2007 et 2010, probablement en réaction à la crise alimentaire, puis un retour à des sommes moins importantes.

Schéma 6 : Evolution de l'APD agricole dans le total des 15 pays de la CEDEAO (SNPC, OCDE, 2016)



Coup d'œil sur les pratiques des grands bailleurs de fonds agricoles

Des stratégies globales. Chaque bailleur élabore une stratégie globale qui définit son approche et guide le choix des actions financées. De manière générale, les revues des dépenses publiques agricoles parcourues semblent indiquer que les ressources extérieures sont davantage employées pour financer les investissements publics (les dépenses de fonctionnement des ministères restant en général financés sur ressources propres). Concernant les domaines d'intervention, la Banque mondiale tend à financer des domaines du développement agricole très diversifiés, au contraire des Etats Unis, dont l'aide est bien davantage concentrée sur des pays et des domaines précis. On peut citer en particulier la question de l'irrigation qui concentre une grande part des efforts des Etats Unis dans la région. De la même manière le Canada concentre 80% de son aide dans 20 pays (dont 5 en AO). Il faut ajouter que la Banque mondiale est aussi l'administratrice de plusieurs fonds fiduciaires tels que le *Global Agriculture and Food Security Program - GAFSP* - (lié au G20), le *Consultative Group on International Agricultural Research - CGIAR* - (lié à la recherche), plusieurs fonds climat etc. Concernant les modalités de l'aide, la Banque mondiale fournit aussi bien des prêts que des dons et pratique des investissements importants dans les infrastructures, tout comme la BAD, premier investisseur dans le développement africain. Elle

fournit également des aides budgétaires. La plupart des interventions des Etats Unis dans l'agriculture s'inscrivent dans le cadre de l'initiative « Feed the future » concernant 19 pays dont 4 en Afrique de l'Ouest. L'Union européenne, qui est un important fournisseur d'aide en général, n'est pas au premier rang des bailleurs agricoles, car ce domaine ne figurait pas dans les grandes priorités du précédent FED (Fonds européen de développement). En revanche il est un des trois piliers du nouveau FED : elle est donc appelée à être parmi les premiers financeurs de l'agriculture dans les années à venir. L'Union européenne se distingue de la Banque mondiale en ce qu'elle ne pratique que des subventions et qu'elle emploie abondamment l'aide budgétaire. L'appui aux projets concernerait 30% de son aide, l'appui aux ONG 5%.

Des cadres d'orientation par pays. Les programmes des bailleurs de fonds sont très variables selon les pays. Une étude du CIRAD nous renseigne sur les actions des principaux bailleurs de fonds dans 3 pays. Selon cette étude les ressources extérieures des budgets agricoles sont davantage dirigées vers les infrastructures (notamment hydrauliques), et le secteur vivrier. A l'inverse, les ressources intérieures sont davantage investies dans les grandes filières d'exportation (coton, café, cacao, etc.).

Pays	Principaux bailleurs et types d'actions financées
Cote d'Ivoire	Les bailleurs de fonds financent principalement le développement des filières vivrières et le riz (les 3/4 de leur aide agricole dans le pays) alors que les gouvernements misent sur les filières café/cacao. De façon moindre, ils appuient aussi les bananes d'exportation et le sucre (fonds en provenance de l'UE, hors FED). Les infrastructures de marchés et de stockage sont totalement financées par les bailleurs. La BAD, finance beaucoup les infrastructures, le FIDA axe sur le vivrier et la problématique de la sécurité alimentaire. Le 11 ^e FED finance en priorité le vivrier, hors filière rizicole.

Ghana	La Banque mondiale finance beaucoup de projets tournés vers l'accès aux intrants : semences et engrais. Les Etats-Unis financent la modernisation des filières maïs, riz et soja par le renforcement de capacité des producteurs, l'amélioration des semences, la mécanisation et l'amélioration de l'accès aux marchés. La majorité de l'aide du Canada est destinée au soutien financier et institutionnel du ministère de l'agriculture ; le reste est constitué d'un fond contre la dégradation des sols et un autre axé sur le renforcement de capacité des agriculteurs. La BAD finance un important programme d'élevage (20% de ses fonds investis) et des actions en appui aux cultures d'exportation (marketing, qualité). 25% de l'aide de l'AFD est destinée au désendettement. Le reste va en appui des organisations de producteurs de la filière riz et financement des PPP en rapport avec l'élaboration de semences.
Sénégal	Les USA financent d'importants programmes de gestion de l'eau (la moitié des fonds injectés). Ils appuient également les filières riz, maïs et mil, et mettent en place des fonds de garantie et d'assurances pour encourager le financement des chaînes de valeur. La BAD est largement axé sur l'appui au secteur privé et la filière riz. L'AFD finance des infrastructures et de l'irrigation à destination des exploitations familiales, ainsi que la riziculture commerciale. Le Canada finance le secteur des fruits et légumes, ainsi que celui des produits agricoles d'exportation et il appuie la finance rurale. Une majeure partie de l'aide de la Banque mondiale concerne l'appui budgétaire, puis le reste soutient l'agrobusiness, et construit des infrastructures pour la filière rizicole et l'horticulture à destination du marché intérieur.

Aperçu des grands débats sur l'APD agricole en Afrique de l'Ouest

Débat sur la dépendance à l'APD. Dans les dix dernières années, l'APD constitue toujours une part importante des dépenses agricoles publiques dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, et en particulier bien sûr dans les 11 PMA. On est facilement sur des ratios s'élevant à la moitié (Sénégal), aux deux tiers (Burkina) voire aux trois quarts (Niger, Mali) des investissements publics dans l'agriculture provenant de ressources extérieures (voir Revues des Dépenses Publiques). Elles seraient de l'ordre d'un quart dans un pays non PMA tel que la Côte d'Ivoire. Cette situation est considérée par certains acteurs de la société civile comme la marque d'une influence étrangère excessive et d'une faible implication des autorités nationales sur un secteur pourtant stratégique. Par ailleurs elle est perçue comme allant à l'encontre de l'esprit de la déclaration de Maputo de 2003, réitérée en 2014 à Malabo, selon laquelle les Etats africains s'engageaient à investir massivement dans le secteur agricole. Cette position d'acteurs citoyens africains rejoint celle de nombreux experts internationaux, y compris de l'OCDE pour qui il est urgent que les Etats accroissent leurs ressources nationales, via une meilleure collecte des impôts et une lutte renforcée contre l'évasion fiscale. L'initiative BEPS de l'OCDE (base d'imposition et le transfert de bénéfices) est une illustration de cette préoccupation. Les estimations des pertes fiscales des Etats africains représentent des montants considérables, surpassant les montants de l'APD, et laissent entrevoir des marges de progrès équivalentes. Un rapport du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) publié en 2014 explore également des pistes pour « mobiliser les ressources financières intérieures à l'appui de la mise en œuvre des programmes et projets nationaux et régionaux du NEPAD ».

Débat sur l'alignement de l'APD. La liste des nombreuses initiatives mondiales en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire présentée plus haut, comprenant chacune une attention particulière pour l'Afrique, est souvent perçue comme le signe d'un manque de continuité et de coordination en matière de financement du développement. Une étude récente d'Oxfam (« *Ecowap, une politique morcelée* ») illustre clairement les contradictions des bailleurs de fonds internationaux, affichant unanimement dans leurs interventions leurs efforts d'alignement sur les priorités des Etats de la région, et peinant par ailleurs à mettre en œuvre ce principe. La politique agricole de la région CEDEAO avait été relancée suite à la crise de 2008 autour d'une programmation fédératrice (Programmes Nationaux d'Investissement Agricole - PNIA, Programme régional d'Investissement Agricole - PRIA) qui devait fournir le socle commun et donner une plus grande cohérence aux interventions nationales et régionales des bailleurs de fonds. Quelques années plus tard, il semble que ces efforts de programmation, tout comme les efforts de

coordination des bailleurs à travers un « Ecowap group » et une tentative de cartographie des interventions dans la région, aient donné des résultats décevants. Les plus grands bailleurs agricoles de la région semblent encore agir en rang dispersé, pour des raisons qui tiennent à la fois au morcellement des institutions régionales (notamment entre la CEDEAO, le CILSS et l'UEMOA) et à des logiques et contraintes propres aux bailleurs de fonds eux-mêmes (par exemple, la programmation du 11^{ème} FED entraine les Etats dans un exercice de programmation parallèle aux PNIA).

Débat sur les procédures de l'APD. La question de l'alignement des bailleurs sur les priorités des Etats pose des problèmes politiques autant que techniques. Un alignement total impliquerait de généraliser la procédure de l'aide budgétaire, consistant à confier aux Etats le soin d'arbitrer, d'orienter, de suivre, d'évaluer l'utilisation des fonds prêtés ou donnés. En réalité, selon les contextes, de telles procédures peuvent se révéler difficile, s'il n'existe pas de bon système de statistiques dans le pays receveur par exemple. Bien souvent, on observe un gradient entre aide projet - aide programme - aide budgétaire, variant selon les capacités de l'Etat receveur à justifier de la bonne utilisation des fonds. Le taux d'aide budgétaire varie également beaucoup d'un bailleur à l'autre. L'union européenne est réputée pour pratiquer beaucoup d'aide budgétaire, ainsi que le Canada. La France également mais dans une moindre mesure, tandis que les Etats unis pratiqueraient peu ce type d'aide. Au final, les situations peuvent être très différentes d'un pays à l'autre. Le *Monitoring and Analysing Food and Agricultural Policies* - MAFAP - de la FAO a par exemple réalisé une étude au Ghana en 2014 montrant que depuis 2006 l'aide hors budget est très supérieure à l'aide inscrite dans les budgets. La revue des dépenses publiques de la Banque mondiale au Burkina Faso de 2013 estimait quant à elle à 32% l'aide agricole non inscrite aux budgets des ministères en charge de ce secteur.

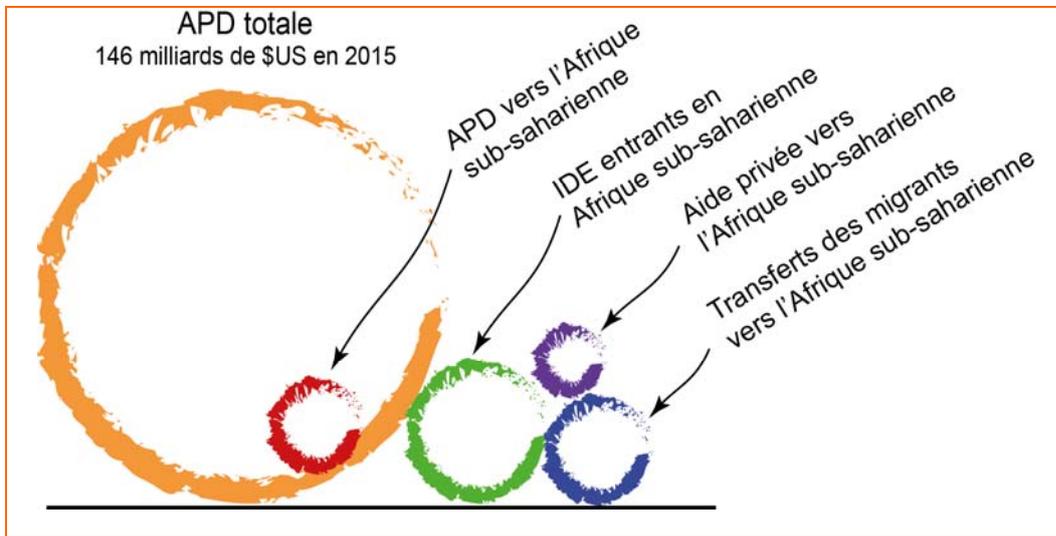
Débat sur la destination de l'APD. De nombreuses ONG et organisations paysannes actives dans les pays de la région regrettent que le financement national et extérieur de l'agriculture ne soient pas suffisamment dirigés vers le développement de l'agriculture familiale et les organisations de producteurs. La promotion du « secteur privé », faisant consensus dans la communauté des bailleurs de fonds et parmi nombre de dirigeants africains, serait le plus souvent synonyme d'aide aux entreprises et filières à vocation industrielle, et l'aide aux « petits agriculteurs » reléguée à un niveau secondaire. Par exemple, l'EBA (*Enabling the business of agriculture*) – un programme de la Banque Mondiale visant augmenter l'attractivité des pays pour l'investissement privé –

est loin de faire consensus. En favorisant l'expansion de l'agrobusiness, l'allégement des taxes et la réforme de la législation, on l'accuse de diminuer la capacité des Etats à réguler leur développement. Elle aggraverait la pression foncière, fragiliserait l'agriculture familiale par l'augmentation de la dépendance aux intrants coûteux et polluants et la privatisation des semences. Ces positions mettent en cause une complicité conceptuelle ou « idéologique » des bailleurs de fonds avec certains dirigeants africains sur des orientations néo libérales de politique agricole. De fait, bien que les perspectives varient d'un pays à l'autre, la doctrine dominante met l'accent sur l'importance du développement du secteur privé dans le développement agricole. Les Etats, tout comme les bailleurs de fonds sont présentés comme ayant davantage un rôle d'arbitre, de régulateur, de facilitateur qu'un rôle d'intervention directe sur les secteurs économiques.

Débat sur le devenir de l'APD. Cette question du rôle de l'aide témoigne d'une tendance générale à minimiser le rôle de l'aide

classique (l'APD) dans le développement. Certains en vont jusqu'à déclarer l'APD moribonde. En effet si l'on met en perspective l'aide au regard de l'ensemble des flux financiers publics ou privés, intérieurs et extérieurs concourant au développement de l'agriculture, s'il l'on regarde notamment les flux provenant des migrants, les investissements directs étrangers, l'ensemble de l'aide privée (provenant des grandes fondations ou des entreprises), il apparaît qu'à l'échelle du continent africain l'APD pèse bien peu. De fait les besoins sont toujours plus considérables et l'APD agricole n'a pas encore retrouvé son niveau atteint dans les années 1980 en termes réels. Cependant d'autres voix rappellent que la situation des PMA est particulière et qu'un regard global sur l'Afrique, dont on connaît les taux de croissance très rapides par endroits, ne doit pas faire écran sur ces réalités. Un document de l'OCDE indique que : « dans les PMA, l'APD continue de peser en moyenne pour 70% des flux extérieurs nets et l'équivalent de 40% des revenus fiscaux ».

Schéma 7 : APD et autres flux financiers en Afrique subsaharienne, quelques ordres de grandeur (compilation de données OCDE et FAO, 2016)



RÉFÉRENCES RÉFÉRENCES RÉFÉRENCES RÉFÉRENCES RÉFÉRENCES RÉFÉRENCES

Système de notification des pays créanciers (SNPC), OCDE, 2016

<http://stats.oecd.org/Index.aspx?QueryId=58192>

Site de l'OCDE, 2016

<http://www.oecd.org/fr/cad/stats/aidepubliqueaudeveloppementdefinitionetchampcouvert.htm>

Aid to Agriculture and Rural Development, OCDE, 2015

<https://www.oecd.org/dac/stats/documentupload/Aid%20to%20agriculture%20and%20rural%20development%20data.pdf>

L'Ecowap, une politique morcelée, Oxfam, 2015

https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp-ecowap-fragmented-policy-131115-fr_.pdf

Mobiliser les ressources financières intérieures à l'appui de la mise en œuvre des programmes et projets nationaux et régionaux du Nepad

http://www.un.org/africarenewal/sites/www.un.org.africarenewal/files/DRM_FRENCH_REPRO_OP.pdf

The End of ODA: Death and Rebirth of a Global Public Policy - Working Paper 167, CGDEV, 2009

<http://www.cgdev.org/publication/end-oda-death-and-rebirth-global-public-policy-working-paper-167>

"The end of ODA : the birth of hypercollective action", Working paper 218, 2010

http://www.cgdev.org/sites/default/files/1424253_file_The_End_of_ODA_II_FINAL.pdf

Aid for Food and Nutrition Security, OCDE, 2012

<https://www.oecd.org/dac/povertyreduction/Brochure%20on%20Food%20Security%20FINAL%2013%20July%202012.pdf>

Trends in Foreign Direct Investment in the Food, Beverages and Tobacco Industries, FAO, 2015

http://www.fao.org/fileadmin/templates/est/Investment/Ghana/FAO_Trends_in_Foreign_Direct_Investment_Massimo_IAFRATE.pdf

<http://www.fao.org/3/a-i5595e.pdf>

Les mythes de La Banque mondiale sur L'agriculture et le développement, Oakland Institut, 2014

http://www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/OurBiz_Brief_UnfoldingTruth_French.pdf

Comment la Gates dépense-t-elle son argent pour nourrir le monde ?

<https://www.grain.org/fr/article/entries/5076-comment-la-fondation-gates-dépense-t-elle-son-argent-pour-nourrir-le-monde>

Coopération agricole chinoise en Afrique subsaharienne : dépasser les idées reçues, CIRAD, 2014

<http://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/articles/2014/ca-vient-de-sortir/perspective-n-26-cooperation-agricole-chinoise-en-afrique-subsaaharienne>

Les *Bulletins de synthèse Souveraineté alimentaire* sont une initiative d'Inter-réseaux Développement rural et de SOS Faim Belgique. Ils visent à produire une synthèse sur un thème lié à la souveraineté alimentaire. Ils paraissent tous les trimestres et sont diffusés par voie électronique. Vous pouvez vous abonner sur le site d'Inter-réseaux. Ces bulletins sont réalisés grâce au soutien financier de la Direction Générale de la Coopération au Développement du ministère des Affaires Étrangères (Belgique) et de SOS Faim Belgique. Inter-réseaux est soutenu par l'Agence française de développement.

SOS Faim Belgique (www.sosfaim.org) soutient les organisations paysannes et de producteurs agricoles dans une quinzaine de pays d'Afrique et d'Amérique latine. Inter-réseaux Développement rural (www.inter-reseaux.org) est une association visant à promouvoir les débats, échanges et réflexions en réseau au sujet du développement rural dans les pays du Sud.

Ce bulletin de synthèse a été réalisé par Vital Pelon (vital.pelon@inter-reseaux.org) et Elise Bouedron, sur la base d'une revue bibliographique, d'entretiens et du traitement de la base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE. Nous remercions en particulier Jean René Cuzon (AFD), Vincent Ribier (CIRAD), Jean Sibiri Zoundi (OCDE), Jean Denis Crola (consultant), Gabriel Pons Cortès (Oxfam), Jean Ballié (FAO), Leopold Ghins (FAO), Denis Pesche (CIRAD), Valentin Brochard (consultant), François Doligez (Iram) et Joël Teyssier (Inter-réseaux) pour leurs contributions à ce bulletin. Des éléments d'un débat organisé par le GEMDEV en novembre 2015 ont également été mobilisés (voir programme <https://www.univ-paris8.fr/IMG/pdf/programme-je.pdf>).

Les illustrations ont été réalisées avec la collaboration de Tristan Dissaux (à l'exception du schéma 2).

Si vous souhaitez réagir par rapport à la thématique abordée, donner votre avis, apporter un complément d'information, attirer notre attention sur un document, merci de nous écrire à : inter-reseaux@inter-reseaux.org